

Elections municipales partielles de MIGNOVILLARD des 10 et 17 septembre 2023

A l'issue du délai de dépôt des candidatures pour le 1^{er} tour de l'élection municipale partielle dans la commune de Mignovillard, il a été constaté l'absence de candidat.

Le premier tour de scrutin, prévu le 10 septembre 2023 ne sera pas organisé.

Un second tour pourra néanmoins être organisé, conformément à l'article L255-3 du code électoral qui prévoit que des candidats peuvent se présenter au second tour de scrutin si le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Les candidats peuvent se présenter au second tour à condition de déposer leur déclaration de candidature à la préfecture du Jura :

- le lundi 11 septembre 2023 de 9h00 à 11h45 et de 13h45 à 16h30

- le mardi 12 septembre 2023 de 9h00 à 11h45 et de 13h45 à 18h00

Les modalités de dépôt des candidatures sont rappelées dans l'arrêté portant convocation des électeurs qui figure sur le site internet de la préfecture du Jura : [http:// www.jura.gouv.fr](http://www.jura.gouv.fr)

(accès : accueil/action de l'Etat/citoyenneté , elections/ elections/ elections politiques et professionnelles/ politiques/elections municipales complémentaires).